

FG Oxygène

Le fonds de garantie " OXYGENE " est destiné à faciliter aux PME, notamment les plus petites d'entre elles, l'accès aux crédits d'exploitation octroyés par les banques.

Ce fonds est ouvert aux PME remplissant les conditions ci-après:

- Chiffre d'Affaires inférieur ou égal à 15 MDH
- Au moins 6 mois d'existence et une relation existante avec une banque .
- Un business plan accepté par DAR AD DAMANE, gestionnaire de ce fonds pour le compte de l'Etat.

Caractéristiques

"OXYGENE" garanti les crédits d'exploitation octroyés par les banques aux PME éligibles. La garantie est accordée avec les conditions suivantes :

- Part garantie : jusqu'à 60% du crédit la première année et 50% en cas de reconduction pour la seconde, la troisième, la quatrième et la cinquième année;
 - Garantie maximale : 1MDH ;
 - Sûretés : fixées en fonction du risque évalué par la banque et Dar Ad Damane ;
- Commission de garantie : commission forfaitaire de 2.500 DH HT.

Comment bénéficiaire de ce fonds

- Pour bénéficier de ce fonds, l'entreprise doit s'adresser à sa banque.